

Pour faire connaissance avec l'Église réformée confessante

9. Les textes liturgiques

Les liturgies réformées permettent à la communauté rassemblée d'adorer le Seigneur, aussi bien en Esprit et en vérité que dans un certain ordre. Ces liturgies ont été établies par des décisions synodales et adoptées par les Églises d'une même fédération. Aussi bien pour le culte proprement dit que pour l'administration des sacrements et l'ordination des pasteurs et des anciens, ces liturgies doivent être respectées. Elles expliquent et interprètent de manière officielle les actes qui ont lieu durant le culte. Ainsi, non seulement l'ordre dans la célébration, mais encore l'idée exacte des actes pastoraux et ecclésiastiques sont préservés par le recours aux liturgies officielles de l'Église réformée confessante.

Nos pères dans la foi réformée nous ont légué une très belle liturgie. Comme l'indique le recueil des liturgies en vigueur dans les Églises réformées confessantes, elle contient plusieurs parties. La plus ancienne, et de loin la meilleure, est celle de Calvin, qui l'avait utilisée pendant son ministère exercé à Strasbourg, en tant que pasteur de l'Église francophone, avant de revenir à Genève. D'autres liturgies ne manquent pas. Au cours notamment des dernières décennies, il y eut une recherche liturgique très active qui, lorsqu'elle obéit aux données de la révélation et s'harmonise avec la pensée et la piété réformées, peut être un moyen remarquable pour adorer le Dieu trinitaire. Toutefois, nous refuserons toute recherche et toute forme liturgique au centre desquelles l'homme et ses aspirations seraient l'élément dominant.

De la même manière, les textes liturgiques prévus pour la célébration du Baptême et de la sainte Cène doivent expliquer le sens de ces deux sacrements.

Il faut noter également le texte liturgique en usage pour le cas, extrêmement triste, d'excommunication. Une autre liturgie est prévue pour la réadmission des membres disciplinés, lesquels, après avoir donné la preuve de leur repentance et confessé leur faute, reviennent vers la communion de l'Église. Il est également utile de se familiariser avec les textes liturgiques pour l'ordination des pasteurs, des anciens et des diacres, le mariage chrétien et les services funèbres.

Au temps de la Réformation, notamment dans la pensée de Calvin, il n'existait pas de liturgie pour les services funèbres. Les réformés ne voulaient pas laisser l'impression qu'un tel service concernait la personne du défunt et qu'il était un culte des morts ou d'intercession en leur faveur, comme dans l'Église catholique romaine. Nous estimons toutefois que la lecture de passages bibliques appropriés, ainsi que des prières de réconfort pour ceux qui sont en deuil, de même qu'un message de victoire sur la mort et l'annonce de la vie à venir ont leur place dans la vie communautaire. Pourvu que le service funèbre ne dégénère pas en exaltation du défunt sous prétexte de l'honorer, au détriment de l'annonce de l'Évangile.

Un mot quant à la liturgie du mariage. Le mariage est valide lorsque les conjoints reconnaissent devant les pouvoirs publics, déclarant ainsi publiquement devant l'officier d'état civil — et par conséquent la société — la résolution de vivre comme mari et femme. Cette union conjugale fera l'objet de la bénédiction de Dieu lorsque les conjoints chrétiens demanderont à l'Église de reconnaître leur union. Dans certains pays, c'est d'ailleurs le ministre du culte, protestant ou autre, qui fait fonction d'officier public, ce qui permet simultanément la reconnaissance sociale du mariage et sa célébration en présence de l'Église, témoin de leur union. Car le mariage, bien qu'il soit un acte légal et social, a également un côté spirituel. Seulement, une telle célébration devra être réservée uniquement aux membres fidèles de l'Église, et pas à n'importe quel couple qui, par goût social ou vanité et sans sérieux spirituel, voudrait bénéficier du « mariage devant le pasteur ». Seuls donc ceux qui ont professé publiquement leur foi en Christ ont le droit de demander à l'Église la bénédiction nuptiale.

En ce qui concerne d'autres textes liturgiques, rappelons seulement l'installation des docteurs de l'Église (en théologie), celle des missionnaires et de certaines formes nouvelles de ministère exercé à part entière.

Aaron Kayayan, pasteur

Pour faire connaissance avec l'Église réformée confessante. Perspectives Réformées.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)